

ministre de l'Immigration devrait nous donner des explications à ce sujet.

L'hon. W. A. GORDON (ministre de l'Immigration et de la Colonisation): Monsieur l'Orateur, on n'a pas attiré mon attention à cette question, et si on veut bien l'inscrire au *Feuilleton*, il y sera répondu.

#### LE PONT DU 2<sup>e</sup> DETROIT A VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour:

L'hon. IAN MACKENZIE (Vancouver-Centre): L'hon. ministre de la Marine (M. Duranleau) voudra-t-il nous dire s'il a reçu le rapport de la commission qui a fait enquête sur le pont du 2<sup>e</sup> détroit à Vancouver, et dans l'affirmative, s'il a l'intention de le publier?

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine): Je répondrai à l'honorable député que nous avons reçu le rapport, mais nous n'avons pas encore eu le temps de l'étudier.

#### COMMISSAIRES DU RECENSEMENT

A l'appel de l'ordre du jour:

M. J. L. BROWN (Lisgar): Puis-je demander au secrétaire d'Etat si on a nommé les commissaires du recensement, et dans l'affirmative, quels sont ceux que l'on a nommé pour le Manitoba?

L'hon. C. H. CAHAN (secrétaire d'Etat): Je répondrai en demandant à mon honorable ami d'inscrire la question au *Feuilleton*.

#### DISCUSSION DU DISCOURS DU TRONE

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par S. Exc. l'Administrateur du Canada à l'ouverture de la session.

M. MAX-D. CORMIER (Restigouche-Madawaska) (texte): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable député de Grey-Nord (M. Porteous) qu'une humble adresse soit présentée à S. Excellence, l'Administrateur du Canada, pour remercier son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, à l'ouverture de cette session.

Monsieur l'Orateur, c'est un honneur et un lourd fardeau qui m'est dévolu: un honneur qui revient au collègue électoral que je représente; un fardeau qu'il me faut porter seul. J'ai l'espoir, toutefois, que la bienveillance reconnue de cette Chambre pour tout nouveau député facilitera la tâche ardue que le très honorable premier ministre (M. Bennett) et ses honorables collègues ont bien voulu me confier.

Je crois que c'est la première fois depuis la Confédération qu'un Acadien soit appelé à cet honneur. On a voulu aussi que mes premières

paroles, comme député à la Chambre des communes du Canada, fussent prononcées dans la langue de mes ancêtres qui est aussi la mienne. En mon nom et au nom de mes électeurs de langue française de Madawaska et de Restigouche, j'adresse à qui de droit un témoignage de vive reconnaissance.

Les honorables députés qui m'ont précédé à la tâche onéreuse qui m'incombe ont pu, souventes fois, avec vérité, vanter la prospérité du Canada et remercier la Providence de ses largesses à notre égard. Puis-je dire aujourd'hui que le pays est prospère? Le discours du Trône signale le fait que les nations du monde subissent une crise économique intense et que le Canada n'est pas épargné.

Si nous ne pouvons remercier la Providence des difficultés dont nous souffrons, nous pouvons et nous devons la remercier bien sincèrement de nous avoir aidés à placer à la tête du pays une administration qui prendra des mesures pour remédier à la situation et prévenir le retour des conditions actuelles.

Son Excellence nous dit aussi que, quoique le Canada n'ait pas passé par l'acuité de souffrance qui a pesé sur d'autres nations, la situation de notre pays n'est pas ce qu'elle devrait être et que plusieurs de nos problèmes ne sont pas la conséquence de la crise universelle.

Si le Canada avait eu, depuis 1921, un gouvernement prévoyant, une administration déterminée à travailler au bien-être de la population plutôt qu'à capter le support d'un groupe particulier dont la vision n'embrassait pas toutes les parties du Canada, un jeune pays comme le nôtre, immensément riche en ressources naturelles de toutes sortes, avec une population de moins de dix millions d'âmes, aurait pu traverser la crise mondiale sans difficulté.

Mais des théoriciens de la vieille école, foulant aux pieds les leçons de l'histoire tarifaire du pays depuis 1878, dédaignant l'exemple d'après-guerre de presque tous les pays du monde sur cette question, firent volte-face et commencèrent le sabotage du tarif canadien. Le résultat de cette politique néfaste ne tarda pas à se faire sentir: fermeture des usines, achats à l'étranger, malaise chez les classes ouvrières, diminution du pouvoir d'achat, faillite du marché local pour nos cultivateurs; voilà quelques-unes des conséquences immédiates de la politique d'un gouvernement que le peuple a puni, et dont il se souviendra longtemps.

Abraham Lincoln disait un jour: "Je ne connais pas grand-chose de la question du tarif, mais je sais que lorsque nous achetons des rails d'un pays étranger, nous avons les rails et l'étranger a notre argent; mais, lorsque nous achetons des rails chez nous, nous